

## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

### "FORMATION INITIALE"

#### Objectifs pédagogiques :

- ♦ Savoir intervenir auprès d'une victime lors d'un accident au travail afin d'en limiter les conséquences.
- ♦ Sensibiliser chacun aux notions de risques et de danger au travail
- ♦ Former aux premiers gestes d'urgence dans un lieu de travail

#### Objectifs de la formation :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable :

- ♦ d'intervenir immédiatement et efficacement sur son lieu de travail pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise.
- ♦ De mettre ses compétences en matière de prévention au service de l'entreprise, pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés.

#### Type d'action de formation :

- ♦ Action de formation Professionnelle Continue relevant de l'article L 6313-1 du code du travail – action de prévention / d'adaptation et développement des compétences / d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances.

#### Public concerné :

- ♦ Chefs d'entreprise et salariés du bâtiment.

#### Accès des personnes en situation de handicap :

- Sur demande (contact de notre référent handicap).

**Prérequis :** pour accéder à la formation initiale, aucun prérequis n'est nécessaire

**Durée du module :** 2 jours, soit 14 heures.

#### Moyens pédagogiques, techniques, d'encadrement, de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats:

- ♦ La formation sera assurée par un formateur, spécialiste technique et pédagogique.
- ♦ Formation théorique et participative axée sur l'échange «formateur-professionnels».
- ♦ Études de cas pratiques en salle et de mises en situations pratiques sur des accidents simulés.
- ♦ Matériel spécifique à l'apprentissage du SST : Mannequins adulte, enfant, nourrisson « chaque participant a un jeu de masques et de sacs d'insufflation à usage unique pour l'apprentissage du bouche à bouche sur mannequin (recommandations nationales en matière d'hygiène) », kit de maquillage, défibrillateur de formation, plan d'intervention SST.
- ♦ Remise d'un fascicule support de travail et de ressources réglementaires.
- ♦ L'organisation de la journée ainsi que l'application des règles de sécurité seront assurées par le formateur.
- ♦ La signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.
- ♦ L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée par un QCM en fin de formation.

## CONTENU PEDAGOGIQUE

### 👉 Tour de table – évaluation orale des stagiaires

### ➡ **METTRE EN APPLICATION SES COMPETENCES DE SST AU SERVICE DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS SON ENTREPRISE**

- ◆ Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.  
Appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance dans l'institut.  
Situer le rôle du SST en tant qu'acteur de la prévention
- ◆ Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention.  
Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail.  
Supprimer ou réduire ou contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses.
- ◆ Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise des situations dangereuses repérées.  
Identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'institut ISAE.  
Définir les différents éléments, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte des actions mises en œuvre.

### ➡ **ETRE CAPABLE D'INTERVENIR FACE A UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL**

- ◆ Situer le cadre juridique de l'intervention du SST  
Dans l'institut ISAE  
En dehors de l'institut ISAE  
Mobiliser les connaissances lors de son intervention
- ◆ Réaliser une protection adaptée  
Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations.  
Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants qui menacent la victime ou son environnement.  
Supprimer ou isoler le danger, être capable de soustraire la victime au danger.
- ◆ Examiner la victime  
Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée.  
Associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre.  
Dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes, l'ordre de priorité des résultats à atteindre.
- ◆ Faire alerter, ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise  
Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention.  
Identifier, en fonction de l'organisation de l'institut ISAE, qui alerter et dans quel ordre.  
Choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte.  
Transmettre aux secours appelés ou à la personne choisie pour alerter les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser l'arrivée des secours au plus près de la victime.
- ◆ Secourir  
La victime saigne abondamment : compression directe...  
La victime s'étouffe : claques dans le dos, compressions abdominales et thoraciques.  
La victime est consciente et se plaint : malaise, brûlures, fractures, plaies.  
La victime est inconsciente, elle respire : libération des voies aériennes, PLS.  
La victime est inconsciente, elle ne respire pas : réanimation cardio – pulmonaire et utilisation du défibrillateur automatisé externe.
- ◆ Epreuves certificatives  
Evaluation certificative (cas concret de synthèse), plusieurs scénarios seront mis en œuvre à partir d'accidents simulés.

**Travaux pratiques pendant toute la durée de la formation.**

**Siège social : 118 Allée Alain Corneau - CS 58805 - 34184 MONTPELLIER Cedex 4**

☎ 04 99 77 22 82 – [adefabtp34@orange.fr](mailto:adefabtp34@orange.fr)